



Services Paroissiaux

Bureau municipal

Secrétariat (418) 339-2543

Télécopieur (418) 339-3105

Courriel st-casimir@infoteck.qc.ca

Maire : Dominic Tessier Perry 418-339-3034

Les conseillers :

Poste No 1 Michel Trottier 418-339-2446

Poste No 2 Robert Lépine 418-339-2780

Poste No 3 Danielle Du Sablon 418-339-2653

Poste No 4 Louis-P. Douville 418-339-2837

Poste No 5 Denis Naud 418-339-2047

Poste No 6 Stéphanie Dusablon 418-339-2948

Incendie/ Ambulance/Police : **911**

Prévention suicide 1-866-277-3553 (Sans frais)

Services municipaux

Permis de construction : 418-339- 2543

Michel Ross, inspecteur en bâtiment

Bibliothèque 418-339-2909

Ange-Aimée Asselin, Bibliothécaire

Comité d'embellissement

Cécile Godin 418-339-2996

Service des Loisirs

Jonathan Tessier 418-339-2543

O.M.H – H.L.M.

Bernard Arsenault 418-268-3993

Travaux publics

Vital Naud 418-339-2543

Presbytère 418-339-2951

François Paradis, curé

Françoise Marcotte, secrétaire

Entraide St-Casimir 418-339-3234

L'Éclaireur 418-339-2543

Mise en page : Carole Germain

Services Québec : 1-877 644-4545.

NOËL DU PAUVRE

Vendredi 5 décembre 2014

de 19h à 22h



Nous pourrons vous accueillir au presbytère pour recevoir vos dons ou téléphonez et un bénévole se rendra chez-vous chercher votre don.

418-339-2951

Les dons recueillis iront aux plus démunis de Saint-Casimir et Saint-Thuribe. Pour ceux qui le désirent une boîte est déposée au marché Alain Thibault et à la pharmacie pour recueillir des denrées non périssables pour en faire des paniers à l'occasion de Noël.

Pour les gens qui veulent s'inscrire pour recevoir un panier de Noël voici **les conditions :**

1. Pauvreté reconnue de l'aide sociale
2. À l'inscription, apportez un talon de paiement de sécurité sociale
3. Bail ou reçu récent de logement
4. Preuves de dépenses mensuelles
5. Apporter le nom de votre agent d'aide social

Pour inscription : Les lundis 24 novembre, 1^{er} et 8 décembre de 14h à 16h au presbytère

Le comité du Noël du Pauvre : Lise Lépine et Jean-Guy Bélanger, Louise Douville et Jean-Pierre Chénard, Françoise Marcotte

Prochaine publication : 19 décembre 2014

Date de tombée exceptionnellement: le 10 décembre 2014 (après cette date, aucun article ne sera accepté).

Avis aux abonnés du réseau d'aqueduc du Pied de la Montagne.

N'oubliez pas que votre avis d'ébullition est toujours en vigueur. **Surveillez les avis subséquents sur le site**

www.saint-casimir.com

La Municipalité de Saint-Casimir





Abrégé de la séance ordinaire du 10 novembre 2014

- Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2015 (voir l'avis public dans cette édition).
- Attestation du dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires de chacun des membres du conseil municipal dans le délai prescrit.
- Adoption du budget et de la quote-part de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf pour l'année 2015. Le budget de la Régie est de 11 503 655\$ et notre quote-part sera de 148 933.86\$.
- Avis de motion / Règlement modifiant le Règlement numéro 117-2012 sur le stationnement.
- Avis de motion relatif au Règlement fixant les taux de taxation et de tarification pour l'exercice 2015.
- Dépôt par le directeur général et secrétaire-trésorier de l'état mentionnant le nom des personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales.
- Versement d'une somme de 14 439,12\$ (plus taxes) à la Commission scolaire de Portneuf pour les années 2012-2013 / 2013-2014 / 2014-2015 relativement au protocole d'échange de biens et de services entre la Municipalité et la Commission scolaire. 50% de cette dépense sera financé par le surplus accumulé non affecté. Un rappel sera fait à la Commission scolaire de produire ses factures selon le protocole d'entente, à savoir aux six (6) mois de chaque année civile.

Vous pouvez consulter les procès-verbaux en ligne sur le site internet de la municipalité au www.saint-casimir.com

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le lundi 8 décembre 2014 à 20h00.

René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier

***Vous trouverez, encarté dans cette édition du journal, le calendrier des collectes pour l'année 2015. Veuillez le conserver pour vous y référer.**

DISCOURS DU MAIRE

Discours présenté par Monsieur le Maire Dominic Tessier Perry sur la situation financière de la municipalité de Saint-Casimir, lors d'une séance ordinaire tenue le lundi 10 novembre 2014 à 20h00.

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Résident(e)s de St-Casimir,

Tel que demandé par l'article 955 du code municipal, je me dois de vous faire rapport sur la situation financière de la municipalité dans lequel seront traités les derniers états financiers, le dernier rapport du vérificateur et le programme triennal d'immobilisation.

Les états financiers de la municipalité de Saint-Casimir au 31 décembre 2013, démontrent des recettes de 2 215 986\$ et des dépenses de 2 005 252\$ pour un surplus d'exercice de 210 734\$.

Les états financiers ont été préparés par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, dont vous trouverez copie en annexe. Les derniers rapports du vérificateur sont également joints à ce discours.

Pour l'année en cours, la municipalité a un budget de 1 730 428\$.

VOIRIE LOCALE (AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL)

Cette année, grâce à un budget discrétionnaire d'un montant de 15 000\$ du député, monsieur Michel Matte, nous avons refait une portion du pavage dans le rang de la Rivière Noire. De plus, la réfection du ponceau entre St-Casimir et St-Alban a été le gros projet de l'année avec une dépense totale de 496 599\$ financée par la taxe d'accise. Plusieurs autres interventions ont été réalisées partout sur le territoire de la municipalité.

Par ailleurs, cette saison est la dernière année du contrat de déneigement de nos chemins d'hiver, La municipalité ira donc en soumission au cours de l'année 2015 pour renouveler ce contrat. Le montant affecté à cette dépense est de 118 651.60\$ plus taxes en plus de la clause "ajustement de prix du carburant" si applicable.

AQUEDUC

Le dossier de l'aqueduc du Pied de La Montagne demeure toujours notre principale préoccupation. Un changement de programme au niveau du financement des infrastructures est survenu dernièrement. Cela a eu pour effet, encore une fois, de ralentir le processus d'analyse de notre dossier. Cependant, il est à noter qu'à la suite de plusieurs rencontres et conversations téléphoniques, le projet semble être reparti sur de bonnes bases.

En ce qui concerne l'aqueduc de St-Casimir, le conseil débutera une démarche en vue de remplacer la conduite d'amenée de l'eau entre le barrage et l'usine de filtration.

INCENDIE

La principale action que notre municipalité a fait au niveau des incendies cette année est d'avoir fait en sorte de compléter au maximum les actions inscrites dans notre schéma de couverture de risque. Cela a demandé beaucoup de collaboration et de temps de la part de nos pompiers et de nos employés afin de maintenir et, souvent améliorer, le service incendie.

RÉGIE RÉGIONALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF :

Pour l'année 2015, nous verserons la somme de 148 934\$ pour la collecte et le traitement de nos matières résiduelles incluant 15 065\$ pour la vidange et le traitement des boues de fosses septiques. À noter que les éco-centres de St-Alban, de Neuville ainsi que de St-Ubalde sont à la disposition des citoyens résidentiels gratuitement pour les matières qui ne sont pas ramassées par le porte-à-porte.

SÛRETÉ DU QUÉBEC

Les coûts pour les services de police en 2015 seront de 90 390\$ pour notre municipalité soit une augmentation de 2 173\$ par rapport à l'an dernier. Malheureusement, nous n'avons aucun pouvoir de négociation par rapport à ce service.

BIBLIOTHÈQUE JEAN-CHARLES MAGNAN

Encore cette année, la bibliothèque municipale a été un lieu de rassemblement très apprécié des usagés.

Merci à l'équipe qui anime ce lieu.

COMITÉ D'EMBELLEMENT

Cette année la municipalité a reconnu le travail des bénévoles du comité d'embellissement en achetant le terrain contigu au bateau pour un montant de 7000\$. Sans cette prémisses, la transaction n'aurait pas eu lieu.

Merci au comité de faire de notre milieu de vie un environnement beau et dynamique.

LOISIRS

La cure de rajeunissement aux loisirs, notamment aux terrains de balle, de soccer, de volleyball et de pétanque ainsi qu'à la salle de quilles tire à sa fin. Des sommes importantes y ont été investies.

De plus, la mise en route de la Politique Familiale Municipale / Municipalité Amie des Aînés est déjà bien amorcée. Un premier projet a été réalisé par la mise en place du module de jeu 0-5 ans.

Par ailleurs, un projet d'accessibilité à la salle paroissiale pour les personnes à mobilité réduite est actuellement au stade des plans et devis. Enfin, je profite de l'occasion qui m'est offerte pour souligner l'ouverture récente du local des Jeunes.

Bravo à tous ceux qui se sont impliqués dans ces beaux projets.

DÉVELOPPEMENT

La municipalité déploie beaucoup d'efforts afin d'attirer de nouvelles familles et ainsi favoriser la construction de résidence dans le développement de la rue des Moissons. Une promesse de vente conditionnelle pour des condos a été signée avec un promoteur. De plus, le conseil porte une attention particulière à l'offre des terrains commerciaux ou industriels qui seront disponibles sur notre territoire dans le futur. Des changements de zonage seront donc à prévoir.

LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS DE 25 000\$ ET PLUS :

Nom de la compagnie	Montant	Objet
Promutuel Portneuf-Champlain	28 196\$	Assurances de la municipalité
La Pérade Ford	34 807\$	Achat camionnette de services pour les travaux publics
Excavation Lafontaine inc.	435 070\$	Remplacement du ponceau / Chemin de l'île Grandbois
Construction & Pavage Portneuf inc.	44 279\$	Pavage Rang de la Rivière Noire

LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 2 000\$ TOTALISANT PLUS DE 25 000\$

Nom de la compagnie	Montant	Objet
Raymond Chabot Grant Thornton	19 373\$	Vérification comptable des livres de la municipalité
SNC Lavalin	1 200\$	Soutien technique / Rampe pour personne à

		mobilité réduite
MCI inc.	1 750\$	Analyse des soumissions / Ponceau du chemin de l'Île Grandbois
PG Solutions inc.	3 903\$	Acquisition d'un serveur informatique
Entreprises St-Ubalde inc.	7 012\$	Remplacement ponceau route des Gervais
Profil PME inc.	3 380\$	Élaboration d'une politique salariale
MCI inc.	21 000\$	Surveillance des travaux / Ponceau chemin de l'Île Grandbois
LVM inc.	9 637\$	Laboratoire de sol / Ponceau chemin de l'Île Grandbois
SG Expert Conseil inc.	2 400\$	Évaluation sécurité barrage Niagarette-2 (précisions)
La Pérade Ford	2 868\$	Acquisition boîte fibre de verre pour la camionnette de service
SNC Lavalin	1 950\$	Estimation des travaux égout domestique / Rue Baribeau
Maurice Champagne a.-g. inc.	1 650\$	Relevés de terrain / égout domestique rue Baribeau
Centre agricole de Neuville inc.	5 650\$	Acquisition d'un épandeur à sable pour les travaux publics
SNC Lavalin	4 530\$	Évaluation de l'État du réservoir d'eau potable (AQPM)
SNC Lavalin	9 700\$	Plan d'ensemble, balancement hydraulique et rinçage du réseau d'aqueduc (AQSC)
CWA inc.	16 305\$	Acquisition débitmètres, turbidimètres et enregistreur Echo Logic (AQSC)
CWA inc.	6 090\$	Acquisition d'un débitmètre (station de pompage AQSC)
Roy Vézina Associés inc.	1 400\$	Évaluation environnementale phase I (Lot 3 928 528)
Maurice Champagne a.-g. inc.	1 050\$	Mise à jour de la carte urbaine
Clôtures Cambrek inc.	6 371\$	Pose de la clôture au terrain de balle
Savaria Ltée	13 737\$	Achat de sable pour le terrain de balle
SNC Lavalin	2 500\$	Assistance technique raccordement des réseaux d'aqueducs
Maurice Champagne a.-g. inc.	2 565\$	Arpentage pour le balancement hydraulique (AQSC)

LCS inc.	2 448\$	Mesures des débits et pressions des bornes à incendie
Sports Plus St-Casimir inc.	1 899\$	Achat d'un tracteur à pelouse
Centre mécanique AGH inc.	890\$	Achat barre de lumière et stroboscope pour la camionnette de service
BFT Bowling / Quillo-Services inc.	6 400\$	Sablage des allées de quilles
Centre agricole de Neuville inc.	2 630\$	Acquisition d'une lame arrière pour le tracteur
Équipements ACMAT inc.	2 338\$	Acquisition d'une plaque vibrante pour les travaux publics
Sign-O-Plus inc.	1 800\$	Acquisition de panneaux « Au revoir » pour les sorties du village
Ferme Rapide Sud inc.	1 320\$	Nettoyage fossé chemin de l'Île Grandbois
JDHM inc.	1 312\$	Nettoyage salle de quilles et local de l'Âge d'or
Marquage et Traçage du Québec inc.	2 897\$	Lignage des rues de la municipalité
Asphalte St-Ubalde inc.	2 580\$	Pavage Rang Rivière Blanche Ouest (ponceau)
Ferme du Rapide Sud inc.	1 320\$	Nettoyage fossé Route à Jean-Toutant
Asphalte St-Ubalde inc.	5 670\$	Pavage Place de l'Église et Rang de la Rivière Noire (ponceaux)
SNC Lavalin	11 620\$	Plan et devis / Accessibilité de la salle paroissiale
Environnement McM inc.	1 375\$	Mesures des boues des bassins à l'usine d'eau potable (AQSC)
Raymond Chabot Grant Thornton	1 200\$	Reddition de comptes finale TECQ 2010-2013

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS :

Année	Projet	Montant	Financement
2015	Eau (AQPM)	1 500 000\$	TECQ et règlement d'emprunt
2016	-	-	-
2017	-	-	-

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX :

Je dois vous informer, selon l'article 11, de la Loi sur le traitement des élus et du Règlement municipal #04-2002, des sommes perçues par les conseillers et le maire.

Chacun des conseillers reçoit la somme de 3 815.64\$ annuellement répartie de la manière suivante; 2 543.76\$ imposable et 1 271.88\$ non imposable, le maire reçoit 11 446.56\$ annuellement soit 7 631.04\$ imposable et 3 815.52\$ non imposable.

Le maire a reçu une somme de 3 059.42\$ de salaire et de 1 529.84\$ d'allocation non imposable pour les réunions tenues à la M.R.C. de Portneuf en 2013.

Pour ce qui est de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, le maire a reçu une somme de 6 649.40\$ en salaire et de 3 324.70\$ en allocation non imposable pour un total de 9 974.10\$.

Enfin, je tiens à remercier les bénévoles, les citoyens, les employés et les membres du Conseil; la municipalité ne pourrait aller de l'avant sans l'implication de tous.

Dominic Tessier Perry, maire

Organisme Saint-Casimir

Code géographique 34078

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Municipalité de Saint-Casimir et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2013, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Casimir et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la Municipalité de Saint-Casimir inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 8, 9, 19-1, 19-2 et 21, portent sur l'établissement de l'excédent

(déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

Autre point

Les états financiers de la Municipalité de Saint-Casimir pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états financiers une opinion sans réserve en date du 28 mars 2012.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

¹ CPA auditeur, CMA permis de comptabilité publique NoA122005

DATE 2014-05-12

Code géographique 34078

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

	Réalizations 2012		Budget 2013		Réalizations 2013			Total consolidé ¹
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés		
Revenus								
Fonctionnement								
Taxes	1 312 058	1 342 591	1 389 362	93 474			1 389 362	93 474
Compensations tenant lieu de taxes	92 071	95 157						
Quotes-parts						143 231		
Transferts	305 430	233 376	392 245			44 918	437 163	
Services rendus	106 061	79 860	82 215			30 784	112 999	
Imposition de droits	19 020	11 500	26 871				26 871	
Amendes et pénalités	8 699	6 000	6 862				6 862	
Intérêts	17 326	5 700	16 168			1 532	17 700	
Autres revenus	38 019	2 000	12 912			6 845	19 757	
	1 898 684	1 776 184	2 020 109			227 310	2 104 188	
Investissement								
Taxes								
Quotes-parts								
Transferts	78 471		177 063				177 063	
Autres revenus								
Contributions des promoteurs			18 814				18 814	
Autres	36 822							
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales								
	115 293		195 877				195 877	
	2 013 977	1 776 184	2 215 986			227 310	2 300 065	
Charges								
Administration générale	309 489	338 419	344 958		6 029		350 987	
Sécurité publique	135 711	185 064	158 470		31 462		189 932	
Transport	301 057	315 371	345 410		122 831		468 241	
Hygiène du milieu	391 503	367 383	385 493		208 010		686 968	
Santé et bien-être	863	7 459	119 790				119 790	
Aménagement, urbanisme et développement	611 581	107 582	83 619		25 061		83 619	
Loisirs et culture	192 184	195 271	131 599				156 660	
Réseau d'électricité								
Frais de financement	57 630	73 285	55 164			6 805	61 969	
Amortissement des immobilisations	357 668	400 805	393 393		393 393			
	2 357 686	1 990 639	2 017 896			243 501	2 118 166	
Excédent (déficit) de l'exercice	(343 709)	(214 456)	198 090			(16 191)	181 899	

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

	Réalizations 2012		Budget 2013		Réalizations 2013		Total consolidé 1
	Administration municipale		Administration municipale		Administration municipale	Organismes contrôlés	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(343 709)	(214 455)		198 090	(16 191)	181 899
Moins: revenus d'investissement	2	(115 293)			(195 877)		(195 877)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(459 002)	(214 455)		2 213	(16 191)	(13 978)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES							
<i>Ajouter (déduire)</i>							
Immobilisations	4	357 668	400 805		393 393	15 151	408 544
Amortissement	5	500					
Produit de cession	6	500					
(Gain) perte sur cession	7						
Réduction de valeur / Reclassement	8	358 668	400 805		393 393	15 151	408 544
Propriétés destinées à la revente	9	36 518					
Coût des propriétés vendues	10						
Réduction de valeur / Reclassement	11	36 518					
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales	12						
Remboursement ou produit de cession	13						
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	14						
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	15						
Financement							
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16						
Remboursement de la dette à long terme	17	(141 132)	(165 500)		156 100	(14 004)	(170 104)
	18	(141 132)	(165 500)		(156 100)	(14 004)	(170 104)
Affectations							
Activités d'investissement	19	(13 752)	(20 850)		43 184	(764)	(43 948)
Excédent (déficit) accumulé	20	6 753			14 412		14 412
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	21	500 000				6 081	6 081
Réserves financières et fonds réservés	22					834	834
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23						
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24						
	25	493 001	(20 850)		(28 772)	6 151	(22 621)
	26	747 055	214 455		208 521	7 298	215 819
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	288 053			210 734	(8 893)	201 841

∞ 1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Veillez prendre note que le bureau de la Municipalité sera fermé pour la période des Fêtes du 22 décembre 2014 au 2 janvier 2015 inclusivement.

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE PORTNEUF
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CASIMIR



AVIS PUBLIC

CALENDRIER 2015 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité :

QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 10 novembre 2014, le conseil de la municipalité de Saint-Casimir a adopté la résolution suivante :

Résolution 2014-11-10-245

CALENDRIER 2015 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code Municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir avant le début de chaque année civile le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune de celles-ci;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lépine
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal en 2015. Les séances se tiendront à la Salle paroissiale et débiteront à 20h00 les jours suivants :

Date	Jour
2015-01-12	Lundi
2015-02-09	Lundi
2015-03-09	Lundi
2015-04-13	Lundi
2015-05-11	Lundi
2015-06-08	Lundi
2015-07-13	Lundi
2015-08-10	Lundi
2015-09-14	Lundi
2015-10-13	Mardi
2015-11-09	Lundi
2015-12-14	Lundi

ADOPTÉE

DONNÉ À SAINT-CASIMIR, ce 11^{ième} jour de novembre 2014.

René Savard
Directeur général et secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET, DES TAUX DE TAXES ET DE LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR 2015

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité :

QUE :

Les prévisions budgétaires, les taux de taxes ainsi que les tarifications pour les services municipaux pour l'année 2015 seront adoptées lors de la séance extraordinaire du 8 décembre 2014 à 20h00, à l'endroit ordinaire des séances du conseil.

Qu'il y sera également adopté le programme triennal d'immobilisations pour les années 2015-2016-2017.

Le but de la séance portera uniquement sur le budget.

DONNÉ À SAINT-CASIMIR, ce 11^{ième} jour de novembre 2014.

René Savard
Directeur général et secrétaire-trésorier

Saint-Casimir 2000 Inc.

Voici les résultats des déboursés concernant les subventions aux nouvelles constructions depuis 2006.

10 nouvelles constructions ont bénéficié de 5 000,00\$ pour un total de 50 000,00\$.

4 ont bénéficié du remboursement de taxes pour 3 ou 5 ans pour un total de 11 000,00\$.

En date de ce jour, nous avons 3 versements de 1 000,00\$ à faire pour la période 2015-2016-2017.

Déjà, quelques constructions sont prévues pour 2015.

Saint-Casimir 2000 inc. a collaboré avec la M.A.D.A. (Municipalité amie des aînés) pour l'installation du module de jeux pour les 0-5 ans en percevant les dons des commanditaires. M. Martin Denis, en charge du Plan d'action de la politique de la famille, ainsi que moi-même, Vital Tessier, directeur des finances pour ce projet, avons reçu une plaque de la Fondation ALCOA lors d'une rencontre au Centre Plein Air à Saint-Basile le 28 octobre dernier.

Félicitations à tous les membres du Comité de la M.A.D.A.

Nous avons rencontré le conseil municipal, maire et conseillers(ères), le 3 novembre 2014 afin de leur soumettre de nouveaux projets pour l'exercice 2015.

BONNE FIN D'ANNÉE 2014

Vital Tessier, président
Saint-Casimir 2000 inc.

*Le programme de subvention pour les nouvelles constructions est toujours disponible.
Pour information : 418-339-2543

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Concours international de films du 12^e FFPE

Saint-Casimir, le 6 octobre 2014 - Le Festival de films de Portneuf sur l'environnement, 12^e édition, reçoit maintenant les films des cinéastes dont les sujets sont l'écologie, la nature, l'environnement et même le comportement humain face à la Terre. Qu'il s'agisse de court, moyen ou long métrage, sous forme de documentaire, fiction, animation, expérimental ou documenteur. **Sans frais, les inscriptions seront reçues jusqu'au vendredi **16 janvier 2015** à minuit.**

Les films sélectionnés seront présentés au public entre le 17 et le 26 avril prochain. Nous vous invitons à participer à la compétition du 12^e FFPE qui offrira aux réalisateurs une vitrine des plus intéressantes en plus de courir la chance d'être récompensé par le jury et le public. Des prix totalisant plus de 14 000\$CAD en biens, services et bourses, seront offerts lors du gala du 25 avril aux réalisateurs dont les films se seront démarqués par l'originalité, la qualité du contenu, le traitement audiovisuel et la pertinence avec l'environnement.

Le Festival de films de Portneuf sur l'environnement est le premier festival francophone de films réunissant les passionnés du 7^e art et de la cause environnementale en Amérique. La 12^e édition du FFPE se tiendra du **17 au 26 avril 2015** à Saint-Casimir, Québec, Canada, et dans les municipalités avoisinantes.

Les règlements et le formulaire d'inscription sont disponibles en format pdf sur le site internet du Festival : www.ffpe.ca

-30-

Source : Stéphane Groleau
Téléphones : 418-339-3222
media@ffpe.ca

Horaire des célébrations de Noël



Aux communautés chrétiennes qui composent l'Unité Ouest de Portneuf, nous désirons faire connaître l'horaire des célébrations de Noël. Ainsi,

24 décembre 2014 (Noël)

Saint-Alban	20 h 30	Saint-Gilbert	22 h 00
Saint-Casimir (église)	19 h 30	Saint-Marc (église)	16 h 00
		(église)	19 h 00
Saint-Charles	19 h 30		
Saint-Ubalde	20 h 00	Deschambault	24 h 00

25 décembre 2014 (Noël)

Saint-Ubalde	10 h 30	Saint-Marc	10 h 30
--------------	---------	------------	---------

31 décembre 2014 (Veille du Jour de l'An)

Saint-Alban	19 h 30	Saint-Marc	16 h 30
Saint-Charles	19 h 00	Saint-Thuribe	16 h 00

1 janvier 2015 (Jour de l'An)

Deschambault	11 h 00	Saint-Gilbert	11 h 00
Saint-Casimir	11 h 00	Saint-Ubalde	9 h 30

Projet de l'Unité pastorale de l'Ouest de Portneuf

Comment collaborer au projet pastoral ?

Priorité pastorale pour l'année 2014-2015 :

la mise sur pied du système des cellules paroissiales d'évangélisation

La vie chrétienne, c'est bien plus que de croire, c'est aussi appartenir. Appartenir à un corps, l'Église, dont chacun de nous sommes les membres. Un des lieux où l'on peut le mieux expérimenter ce sens de l'appartenance, c'est dans une cellule. Une cellule est un petit groupe de 10 à 12 personnes qui se rencontrent pour s'écouter les uns les autres, s'encourager les uns les autres, se stimuler les uns les autres *au contact de la Parole de Dieu*. C'est un lieu où l'on peut retrouver des gens qui cheminent dans la foi et qui cherchent à vivre à la manière des premiers chrétiens (Actes 2, 42-47). Un chrétien ou une chrétienne qui veut grandir spirituellement a besoin de s'appuyer sur l'expérience des autres pour avancer.

Seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin !



C'est la raison pour laquelle nous voulons mettre sur pied un réseau de petits groupes appelés *cellules paroissiales*. Il s'agit de notre priorité pastorale pour l'année 2014-2015. **Une rencontre d'information ayant pour thème « Comment collaborer au projet pastoral ? » aura lieu le 2 décembre à l'église de St-Ubalde et le 9 décembre à l'église de St-Marc à compter de 19h00.** Nous présenterons ce qu'est le *système des cellules paroissiales d'évangélisation* et nous vous expliquerons comment vous pouvez collaborer concrètement à sa mise sur pied.

Élise Alain, intervenante

Chargée des cellules paroissiales

Gilles Pellerin, diacre

Responsable du lancement des cellules paroissiales

Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir 510 Boul. de la Montagne Saint-Casimir G0A 3L0

Baptêmes, mariage et sépultures 1856-2007 de Saint-Alban	38\$
Baptêmes, sépultures (1680-1969) et mariages (1680-1993) de Grondines	38\$
Naissances, mariages (1847-1992) et décès (1847-2000) de Saint-Casimir	38\$
Naissances et décès (1898-1998) de Saint-Thuribe	15\$
Patrimoine Bâti de Saint-Thuribe (118 pages)	20\$
Album-souvenir 1847-1997 de Saint-Casimir (370 pages)	35\$
Familles et Patrimoine bâti de Saint-Casimir 2003 (452 pages)	34\$
Généalogie des familles-souches de Saint-Casimir (1996) (446 pages)	30\$
Saint-Casimir. Généalogie des familles établies après 1842 (444 pages)	30\$
Cinq générations de Tessier marchands généraux à Saint-Casimir (460 pages)	30\$
Alain Grandbois formation d'un seigneur (430 pages)	35\$
HISTOIRE CIVILE de Saint Casimir (318 pages) «nouveau, parution mars 2012 »	30\$

En vente au secrétariat de la SHGSC 339-3130 - Auberge du Couvent 339-3232 - Presbytère 339-2951
ou par la poste à l'adresse indiquée; dans ce cas, ajouter 25%.

Pauline Gendron, secr.

LES CŒURS D'OR DE SAINT-CASIMIR

Réunion de l'Âge d'Or tous les jeudis à 13h00
Jeudi 18 décembre 2014, repas de Noël au local à 12h00, suivi des activités.
Reprise des activités régulières le jeudi 8 janvier 2015
La Direction

BASEBALL POCHE

Baseball-poche à 13h30 tous les vendredis... Bienvenue à tous!
Dîner de Noël le vendredi 5 décembre à 11h30, prix 10,00\$.
Libre d'apportez un petit cadeau.
Reprise des activités régulières le vendredi 9 janvier 2015
Responsable : Gisèle Jill Hider



Filles d'Isabelle



La prochaine réunion des Filles d'Isabelle aura lieu le 3 décembre à 16h00 au restaurant Chavigny. Dévoilement de la sœur secrète 2014 (cartes de Noël uniquement). À 18h00, le souper de Noël avec conjoints et invités, repas chaud et tirage. Apportez des denrées non périssables pour faire des paniers de Noël. Cotisation de 20,00\$ payable sur place ou jusqu'en mars 2015. Bienvenue à toutes!

Lise Beaulé Bédard

CERCLE DE FERMIERES

SOUPER DE NOËL

Réunion mensuelle, mercredi le 10 décembre 2014



Un souper pour la fête de Noël aura lieu le mercredi 10 décembre à 17h30 au Bar La Taverne. Chacune choisit son menu. Veuillez confirmer votre présence avant le 6 décembre à Ginette Beaudoin.

À 19h30 : Réunion mensuelle au centre paroissial :
Programme : Artisanat : Poupée de chiffon
Réalizations faites dans le mois.

Si vous avez des cartes de Noël et des enveloppes neuves dont vous ne vous servez pas, vous pouvez nous les apporter à la réunion.

À 20h00 : Soirée dansante. 5,00\$ pour les non-membres.

Vous aimeriez vous joindre à notre Cercle, informez-vous auprès du bureau de direction. Lise Rivard, Présidente 339-2722, Ginette Beaudoin, vice-prés. 339-2718, Solange Talbot, secrétaire 339-2540, Huguette Marcotte, conseillère 339-2957, Annik Boulianne, conseillère 339-2409

JOYEUSES FÊTES!

La collecte du bac brun se poursuit cet hiver ! Continuez d'y participer.



SAVIEZ-VOUS QUE ?

Plus de 5 000 tonnes de matières organiques ont été recueillies depuis le début de l'année, soit l'équivalent du contenu de 780 camions de collecte. Toutes ces matières sont valorisées et transformées en compost.

ET ÇA CONTINUE...

La collecte du bac brun s'effectue une fois par mois cet hiver. Consultez votre calendrier des collectes sur laregieverte.ca

Quelques trucs pour le bac brun en hiver

L'hiver, avec le gel, les matières compostables ont tendance à coller aux parois du bac brun. Si bien qu'il est parfois impossible d'en vider le contenu.

Voici quelques trucs pour éviter cet inconvénient :

- Déposez un morceau de carton, un journal ou des copeaux de bois au fond du bac. Vous pouvez également ajouter des cartons sur les parois;
- Évitez de déposer des liquides dans votre bac brun;
- Vous pouvez utiliser un grand sac en papier pour résidus de jardin à l'intérieur du bac, ainsi que des petits sacs en papier pour réduire le contact entre les matières humides et les parois du bac.



IMPORTANT : Avant de déposer des cendres dans votre bac brun, assurez-vous qu'elles soient complètement refroidies pour éviter qu'elles ne causent un incendie. Il est préférable de les laisser refroidir dehors, dans un contenant métallique fermé, pendant au moins 10 jours.



Même si le camion de collecte diminue ses activités pendant l'hiver, votre bac brun ne devrait pas être remis pour autant!



RRGMRP
Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf
laregieverte.ca

Cuisines collectives du Carrefour F.M. Portneuf

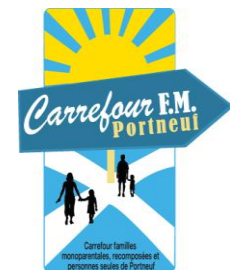
Vous êtes une **famille monoparentale** ou une **famille recomposée** ?

Vous demeurez dans Portneuf et vous êtes à **faible revenu** ?

Vous désirez **cuisiner** en groupe des recettes simples et repartir à la maison avec ces mets cuisinés, et ce, à **faible coût**?

Inscrivez-vous pour participez aux **cuisines collectives** !

Pour informations et pour inscriptions :
418-337-3704 ou sans frais 1-888-337-3704



Groupe de Café-causerie à Donnacona, les mercredis aux 2 semaines, de 13h30 à 15h30. Venez partager avec nous sur différents sujets, faire des sorties et surtout rencontrer de nouvelles personnes. Bienvenue à tous et à toutes.

Pour informations : 418 337-3704 / sans frais : 1-888-337-3704



Samedi LE 28 FÉVRIER 2015

MIRÉPI MAISON D'HÉBERGEMENT VOUS
INVITE...à sa 4^{ÈME} ÉDITION DE SON ZUMBATHON
ANNUEL



C'est un rendez-vous...

Accueil dès 8h30 (zumba 9h-12h)

Au Centre multifonctionnel Rolland-Dion

160, place de l'Église, *Saint-Raymond* (QC) G3L 1K1

Inscription pour la journée :

15\$ en prévente (PayPal via le site internet)

www.mirepi.com

20\$ à l'entrée

(12 ans et - gratuit)

**Seront présents lors de
l'évènement...**

M. Mario Alain Ing (président, Alain M & M Ltée.)
Président d'honneur

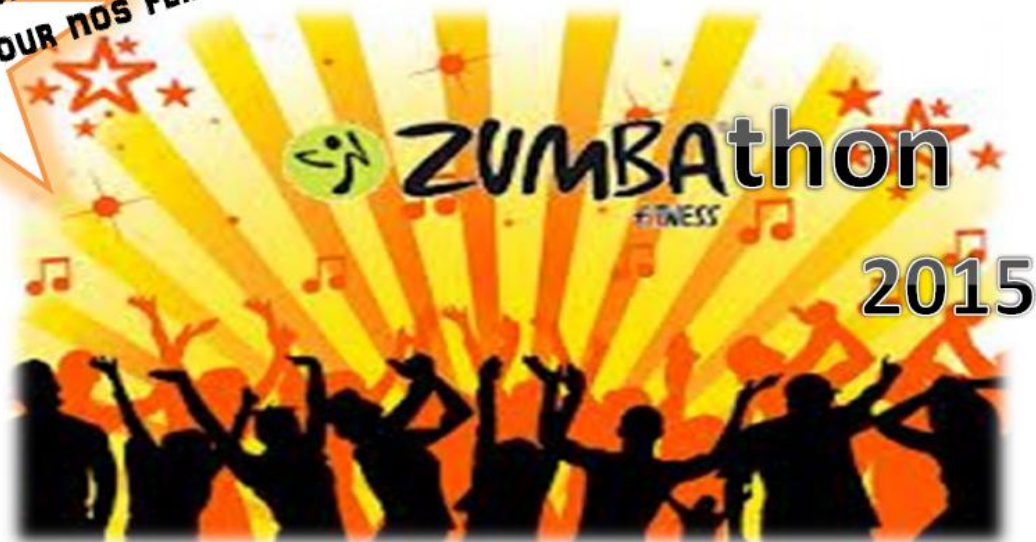
&

Mme Christine Genest (Artiste peintre)

www.artistepeintrechristinegenest.com

Invitée d'honneur

**CONSTRUISONS L'AVENIR...
DANSONS POUR NOS FEMMES**



Dons et commandites acceptés
Pour information : Téléphonez au 418-337-4809 ou
www.mirepi.com



Chroniques animalières

Le triste Noël des animaux

Si vous songez à acheter un chaton ou un chiot en cette période des fêtes, pensez-y à deux fois!

Magnifiques cadeaux sous le sapin scintillant, les chiots ou chatons enchanteront toute la famille durant la magie des fêtes pour le plus grand plaisir des enfants; mais ils auront aussi fait pipi partout, pleurant la nuit et grignotant tout ce qui traîne le jour...

Alors, une fois les fêtes et réjouissances passées et le travail repris, le quotidien reprenant le dessus, beaucoup de familles réaliseront qu'elles ne sont pas prêtes à assumer une si grande responsabilité qui devrait s'étaler sur 10 ou 15 ans et assumer, de plus, des dépenses oubliées : frais de vaccination, de stérilisation, alimentation de qualité et adaptée pour les chiots ou les chatons... Quant aux chiens adultes ou même vieux, ils ne sont pas en reste si un déménagement se profile à l'horizon : on se rend compte tout à coup qu'ils sèment des poils partout, des pipis et des cacacs aussi et commencent à devenir une charge. On n'a plus de temps pour eux; on dit que le chien s'ennuie, que le petit dernier est allergique, qu'on est débordé avec le travail, qu'on ne peut plus lui consacrer du temps surtout pour les promenades des chiots, et suprême argument, qu'il est malheureux, qu'il lui faut une famille qui s'en occupera bien mieux que nous...

Viendra alors le temps où les refuges animaliers regorgeront de chiens, bébés, jeunes adultes et même vieux, souvent hagards et les yeux tristes de ne plus avoir leur chez soi, avec leur couverture et leur bol, leurs jouets, fragilisés et dépayés dans leur routine et leur environnement!

Plus dramatiquement encore, les chatons qui auront trop vite grandis ou même les chiens devenus encombrants et indésirables, seront jetés dehors par des températures hivernales extrêmes, abandonnés sur une autoroute, accroché à un arbre, ou laissé sur le terrain sans abri derrière la maison au bout d'une chaîne trop courte ou bien encore « oubliés » dans un appartement quitté pour un autre.

Noël est la pire période pour ces animaux là si vous devez vous en débarrasser après les fêtes... Il est prouvé qu'après la période des déménagements, la période de Noël voit aussi son lot d'animaux abandonnés dans les SPA ou refuges, ou même jetés dehors!

Alors en cette belle fin d'année, pensez aux animaux, dites vous, et passez le mot à d'autres, que les animaux **NE SONT PAS DES CHOSES** qu'on prend parce que cela ferait un beau cadeau pour les enfants sous le sapin! Dites vous qu'un chat ou un chien, ça souffre aussi, pas seulement physiquement mais aussi lors des abandons qu'ils ressentent comme le pire traumatisme de leur vie.

Un Manifeste pour une évolution du statut juridique des animaux dans le Code civil du Québec a recueilli plus de 48381 signatures dans la province. « Cette initiative vise à sortir les animaux de la catégorie des « biens meubles » dans laquelle ils sont toujours enfermés. Contrairement aux grille-pain, est-il rappelé, les animaux sont capables d'éprouver de la souffrance et le droit civil devrait rendre compte de cet état de fait. » Tiré de : <http://lesanimauxnesontpasdeschoses.ca/>

Joyeux Noël!

www.histoiresdanimaux.com

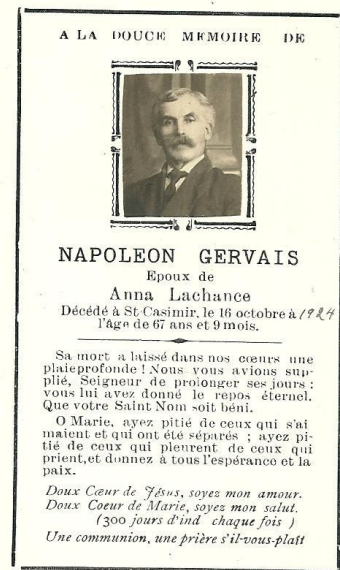
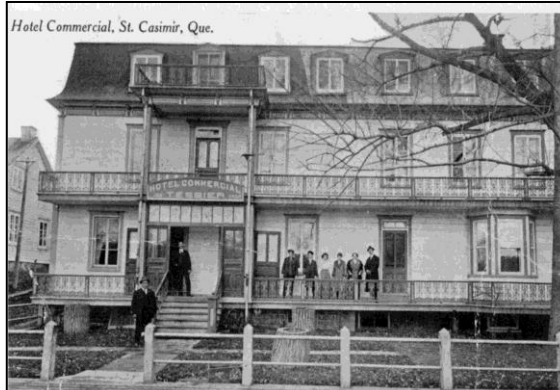
Concours de photos anciennes

*Ne jetez
plus vos
photos
anciennes
(Avant 1960)
Ça
pourrait
être payant
\$\$\$\$\$*

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE
GENÉALOGIE
DE SAINT-CASIMIR
510 BOUL. DE LA
MONTAGNE
SAINT-CASIMIR (QC)
G0A 3L0
À L'ATTENTION DE
ANGE-AIMÉE ASSELIN

MESSAGERIE:
SHGSC@HOTMAIL.COM

418-339-2563



La Société d'histoire et de généalogie de Saint- Casimir

organise un concours de photos anciennes.

Pour participer, il faut nous faire parvenir des photos dans les catégories suivantes :

- 1) Patrimoine bâti ;
- 2) Personnages casimiriens exceptionnels (ayant fait leur marque) ;
- 3) Événements (religieux, politiques, culturels, sportifs, scolaires)
- 4) Photos de familles identifiées et datées ;
- 5) Cartes mortuaires.

Le concours est ouvert à tous les citoyens anciens et actuels.

Si les photos sont envoyées par internet, elles doivent avoir une résolution de 300 ppi. minimum.

Un prix de 50\$ sera attribué pour chacune des catégories ci-haut mentionnées. Le tirage au sort aura lieu lors de

l'assemblée annuelle **de juin 2015**

Nouvelles de la bibliothèque



La souris **Lilas** est venue visiter la bibliothèque
MERCREDI LE 29 octobre à 19hres
Grâce à Mme Geneviève Lamarre
L'heure du conte revient encore cette année.
Une vingtaine d'enfants ont participé.
Nous vous tiendrons au courant de la prochaine activité.
0o0o0o0o0o0o0o0o0o0

La bibliothèque sera fermée
durant le temps des fêtes.
Fermeture le 20 décembre
Réouverture le 6 janvier 2015.
Bonnes vacances !

Achats de volumes en 2014

Adultes

Romans	100	Dons	90 (environ)
Documentaires	28		

Enfants - Ados

Romans	19
Documentaires	23
Albums	41
Bandes dessinées	11

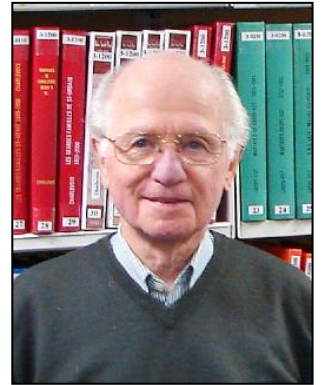
*L'Équipe des bénévoles
de la bibliothèque
Jean-Charles-Magnan
vous souhaite
un merveilleux
temps des fêtes*



HOMMAGE À M. G.-ROBERT TESSIER

A l'aube de la dix-neuvième année de fondation, les membres de la Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir, voulons rendre hommage à Monsieur G.-Robert Tessier président fondateur.

Nous vous présentons cette personne d'exception. Né le 23 mars 1926, dans un petit logement au-dessus du magasin de ses parents, il est le deuxième enfant de Henri Tessier et de Jeanne Bélanger. Il va au Collège des Frères de l'Instruction chrétienne à Saint-Casimir. L'enseignement se donnait jusqu'à la neuvième année mais après une entente avec les frères du Collège, il a pu continuer son cours secondaire à Saint-Casimir. Ses études terminées il se dirige à l'Université Laval où il a étudié en géologie. Le 9 juillet 1951, il se marie à Berthe Labadie, une jolie blonde rencontrée sur une patinoire à Québec. Ils auront quatre beaux enfants : Louise, Yves, Sylvie et Michel.



Son *curriculum vitae* est très impressionnant : après baccalauréat et maîtrise en sciences géologiques (génie), l'essentiel de sa carrière se déroule au ministère des Transports du Québec, pour se terminer en 1981 comme sous-ministre adjoint et directeur-général du Génie. Puis pendant 20 ans, il a été président de Sogeroute, société de gestion routière.

Tout au long de sa carrière, il a mérité prix et reconnaissances, dans le domaine des transports, bien sûr, mais ces dernières années en généalogie (prix Percy-Foy en 1990 et 1996, prix de *L'Ancêtre* en 2006) et en histoire et patrimoine (Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir de Portneuf, Commission des monuments et sites du Québec, Association des familles Tessier).

En parallèle, depuis 1957, il a été, pour ne citer que quelques fonctions : vice-président des loisirs paroissiaux; administrateur du cégep de Sainte-Foy; éditeur de la revue *L'Ancêtre* (1974-1985); gardien, gardien émérite puis président de la Société des sept gardiens, membre de la Commission municipale de la Ville de Sillery, membre de la Table de concertation sur la culture de la MRC de Portneuf et cofondateur du Centre régional d'archives régional de Portneuf. En plus de tout cela, nommé généalogiste émérite en 1984 (FQSG); revenu comme secrétaire à la SGQ en 1998-1999.

Même s'il a passé la majeure partie de sa vie à Québec, il a son village natal imprimé sur le cœur et porte un grand intérêt à le faire connaître. Avec Léo Denis Carpentier et Ange-Aimée Asselin, il fonde, en 1996, la Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir. En 1998, sous sa direction, est né le bulletin *Le Cageux* destiné aux membres.

Et plusieurs publications voient le jour : *Généalogie des familles souches de Saint-Casimir* (1996); *Patrimoine bâti de Saint-Casimir*, 1^{ère} édition (2000), *Naissances, mariages et décès de Saint-Casimir* (2004); *Généalogie des familles établies après 1842 à Saint-Casimir de Portneuf* (2005); *Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Charles des Grondines* (2007); *Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Alban de Portneuf* (2008). ; *Histoire civile de Saint-Casimir* (2012) et *Patrimoine bâti de Saint-Thuribe de Portneuf* (2011)

En l'an 2000, sous sa direction, la Société fait un relevé des maisons anciennes de Saint-Casimir et un certificat honorifique est remis aux propriétaires qui ont préservé et restauré leur maison. Durant sept ans, 56 certificats ont ainsi été remis. Un livre *Familles et patrimoine bâti de Saint-Casimir* (2003) fait mention de 81 maisons à caractère historique. Aujourd'hui, à 88 ans, il fait encore rayonner Saint-Casimir car ses livres se vendent au Québec, au Canada, aux États-Unis et même en Europe.

En terminant, nous voulons remercier Monsieur Guy Parent de Québec qui nous a permis d'utiliser un article paru dans la revue *l'Ancêtre* no. 296, volume 38, automne 2011.



OFFRE D'EMPLOI

Surveillant au Centre récréatif (hiver) (2 postes)

La municipalité de Saint-Casimir est à la recherche de deux (2) personnes pour effectuer la surveillance au Centre récréatif durant les heures d'ouverture cet hiver.

L'objectif consiste à assurer une permanence afin de contrevenir au flânage et au vandalisme. À cet effet, le responsable aura le droit de refuser l'accès aux personnes qui ne respecteront pas les règles de civisme et de sécurité. Il devra aussi s'assurer de la propreté du bâtiment avant la fermeture (toilettes et plancher). Enfin, il devra respecter les heures d'ouverture et de fermeture selon l'horaire établi par le Coordonnateur aux loisirs.

Salaire : 10.35\$/heure

Horaire : à temps partiel (à déterminer).

Profil recherché : Sérieux, diplomate et débrouillard.

Âge minimum : 15 ans

Type de poste : Emploi temporaire à temps partiel. Être disponible les soirs et les fins de semaine.



Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 12 décembre 2014 16h00 à la Municipalité de St-Casimir, 220, boulevard de la Montagne, St-Casimir, QC G0A 3L0.

Nous souscrivons au principe de l'égalité des chances dans l'emploi. Nous vous remercions à l'avance de votre candidature. Cependant, seules les personnes retenues seront contactées.

Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

En collaboration avec Maquille Moi et Lavi création
la municipalité de St-Casimir vous offre

Une journée de Lutin !

Dimanche le 21 décembre, de 13h à 16h, à la salle paroissiale.

Viens commencer les vacances des fêtes avec nous.
Tu pourras faire le parcours du Lutin
afin de nous aider à décorer notre sapin.

Bricolage, décoration de biscuits pour les petits
et de cup-cakes pour les parents, maquillage, ballons sculptés, etc...

Et on termine ce bel après-midi par un conte de Noël.



Centre de plein air



Chalet d'accueil
1352, rang du Gîte
(418) 339-3102

Ouvert du Jeudi au Dimanche de 9h00 à 16h00.



Tarification 2014-2015

Admission pour une journée (ski et/ou raquette) :

Non Résident / Résident

8\$	6\$	/ adulte
5\$	4\$	/ étudiant (15 à 17 ans ou sur présentation d'une carte étudiante)
2\$	Gratuit	/ enfant âgé de 14 ans et -
20\$	14\$	/ forfait familial (2 adultes et enfants)
5\$	3\$	/ raquetteur

Cartes saisonnières (ski et/ou raquette) :

Non Résident / Résident

60\$	40\$	/ carte individuelle
85\$	60\$	/ carte familiale

L'accès à la glissade et aux chambres à air est **gratuit**, mais nécessite une **surveillance parentale**.

Location d'équipement :

Non Résident / Résident

4\$	3\$	/ la paire de skis de fond
4\$	3\$	/ la paire de bottes
4\$	3\$	/ la paire de bâtons
3\$	3\$	/ la paire de raquette

Il est préférable de communiquer avec les responsables du Gîte pour s'assurer de la disponibilité des pièces d'équipement.

Pour la location du chalet, veuillez contacter directement la municipalité de Saint-Casimir au (418) 339-2543



Journée Portes Ouvertes



L'équipe du Gîte de l'Écureuil et le Comité du ski de fond vous invitent à notre Journée Portes Ouvertes au cours de laquelle vous pourrez participer GRATUITEMENT aux activités hivernales offertes par le Gîte de l'Écureuil !

En plus de parcourir les sentiers de ski de fond qui vous feront découvrir un décor enchanteur, vous aurez la chance de pratiquer la raquette de même que dévaler la glissade de neige naturelle sur des tubes dans la montagne !

Date : Le samedi 24 janvier 2015

Heure : Ouverture du Gîte de 9h00 à 16h00 pour les activités.

Dernier départ à 15h00 sur les pistes.

Coût : GRATUIT pour le ski de fond, la raquette et la glissade.

GRATUIT pour le prêt d'équipement (en échange d'une pièce d'identité)*



- Premiers arrivés, premiers servis!



Cette journée est familiale! Venez avec vos enfants, vos parents, vos cousins et cousines, la belle-famille! Profitez-en pour organiser un groupe dans votre secteur d'activité!

Au plaisir de vous y rencontrer!

Pour de plus amples informations, contactez Jonathan Tessier,
Coordonnateur des loisirs, au 418-339-2543 ou loisirs@saint-casimir.com

Petites annonces

Terrains à vendre

Boul de la Montagne et 10^{ième} rue (voisin de Mme Sophie Tessier) lot 163-30 10 260.4 pi carré.

Boul de la Montagne (voisin de Mme Sylvie Thibault) lot 163-24 16027.4 pi carré.

Louiselle Soulard Duchesneau **339-2852**

Grand terrain de 34,850 PC sur le bord de la rivière Ste-Anne, juste à côté du 610 Rang Rapide Nord St-Casimir. Avec service d'aqueduc municipal.

1,25 \$ PC prêt à construire, terrain plat.

Harold DuSablon (418) **802-3517**

La maison de vos rêves, elle est ici, à Saint-Casimir

Saviez-vous qu'il existe deux programmes incitatifs à la construction résidentielle qui pourraient vous venir en aide.

Le premier, en collaboration avec la Caisse de l'Ouest de Portneuf et St-Casimir 2000 inc. pourrait aller jusqu'à 7 500\$;

Le second, avec St-Casimir 2000 inc. pourrait aller jusqu'à 5 000\$.

Pour obtenir plus de renseignements sur les programmes incitatifs à la construction résidentielle contactez-nous :

Caisse de l'Ouest de Portneuf
Téléphone : (418) 339-2265

Municipalité de Saint-Casimir
Téléphone : (418) 339-2543

Nouveau!

municipalité de **Saint-Casimir**

Développement résidentiel municipal
(avec tous les services)

1,50 \$
du pied carré

1^{re} phase 2^e phase

10 270 pi ²	10 000 pi ²	10 000 pi ²	10 000 pi ²	10 000 pi ²	10 000 pi ²	10 000 pi ²
1	2	3	4	5	6	7
Rue des Maisons						
13	12	11	10	9	8	
10 000 pi ²	10 000 pi ²	10 000 pi ²	10 000 pi ²	10 000 pi ²	10 000 pi ²	
Rue Barbeau						

Subvention disponible jusqu'à 7 500 \$

418 339-2543
www.saint-casimir.com

Entre montagnes et rivières

Cartes d'affaires

Cartes d'affaires



CLINIQUE CHIROPATRIQUE

kinésiologie appliquée / approche nutritionnelle

St-Marc-Des-Carrières

1339 Boul. Bona-Dussault

(418) 268-3375

Trois-Rivières, 5217 Boul. Gene-H.-Kruger (819) 693-0871

www.cliniquechiropratiquestmarcdescarrieres.com

SYLVIE CHANDONNET

AGENTE EN ASSURANCE DE DOMMAGES
DES PARTICULIERS

Affiliée à

Téléphone : 819 840-2013
1 866 708-1004

sylvie.chandonnet@lacapitale.com
sylviechandonnet.com

4450, boulevard des Forges, bureau 200, Trois-Rivières (Qc) G8Y 1W5



CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES



Notaires
Fiscalistes
Médiateurs

Me Joscelin Bélanger
Notaire

jbelanger@ward-associes.com

381, boul. De Lanaudière

Ste-Anne-des-la-Pérade QC G0X 2J0

110, place de l'Église

St-Casimir QC G0A 3L0

Tél. : 418 325-2507, poste 1302, Téléc. : 418 325-2517

VOS BIEN



Centre d'aide,
d'écoute téléphonique
et de renseignements des
gais et lesbiennes du Québec

1-888-505-1010 / aide@gaiecouste.org

Pour vos travaux de rénovation

Homme d'expérience avec références

Peinture : intérieur et extérieur ;

Pose de céramique ;

Plomberie de base ;

Pose de plancher flottant et bois francs.

Travail assuré Estimation gratuite

Multiservices J.M. Biasotto

180 4^{ème} rue, St-Casimir

Tél (418) 339-2125 NEQ : 2266528357

Les Entreprises

AM assicotte

Electrique inc.

Alexandre Massicotte
propriétaire

418 216-2058

La corporation
des maîtres électriciens
du Québec

Entrepreneur électricien

- Résidentiel
- Commercial
- Industriel



L'auberge du
Couvent
de Saint-Casimir

*Idéal pour
les fêtes
familiales
et les
anniversaires !*

- 32 chambres
- 4 salles de réception
- Service de traiteur

418 339-3232
1 877 339-3232

370, boulevard de la Montagne, Saint-Casimir
www.aubergeducouvent.com

LOGEMENTS À LOUER

(2 ½, 3 ½, 4 ½, 5 ½)

Dans un secteur tranquille de Saint-Casimir avec
une SUPERBE vue sur la rivière Sainte-Anne !
Libre immédiatement...

418-339-2486 ou 418-571-8704
Demandez Yvon

Cartes d'affaires

Cartes d'affaires

HORAIRE

Lundi au mercredi	8h à 17h
Jeudi	8h à 20h
Vendredi	8h à 18h
Samedi	8h à 16h
Dimanche	8h à 15h



Circulaire en ligne au www.unimat.ca



Vous aimeriez échanger des services ou faire des activités de groupes

(418) 326-1284 portneuf@accorderie.ca www.accorderie.ca/portneuf

«Système d'échange de services et participation collective»

Les
ENTREPRISES
St-Ubalde Inc.

Estimation gratuite



- Installation septique
- Excavation générale
- Vente de concassé
- Épandage de pierre à chaux

418 277-2060 • Sans frais : 1 866 277-2060
361, boul. Chabot, Saint-Ubalde (Québec) G0A 4L0
www.entstubald.com RBQ : 8297-3983-28




418 285-9555
1-888-668-0880

basco
Desembuag

Avant Nous avons la solution! Après

Ne changez plus Desembuages faites les desembuer !

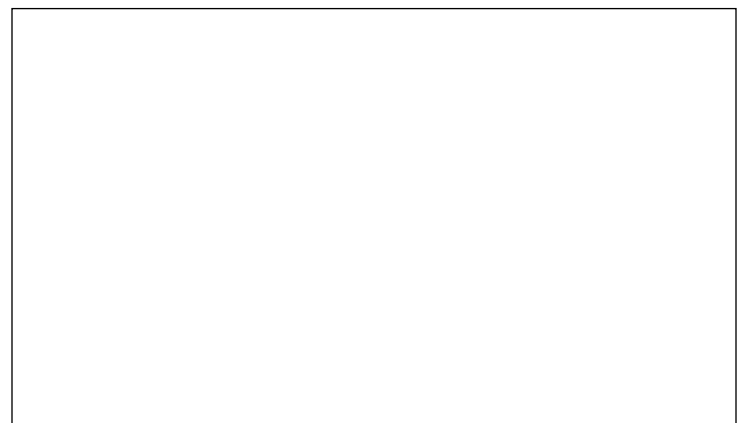
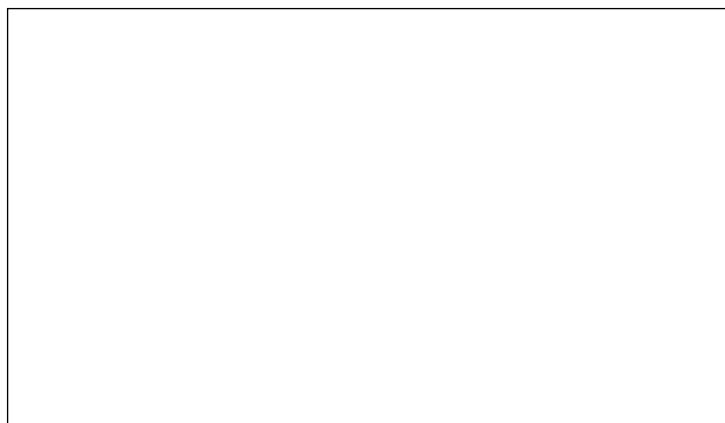
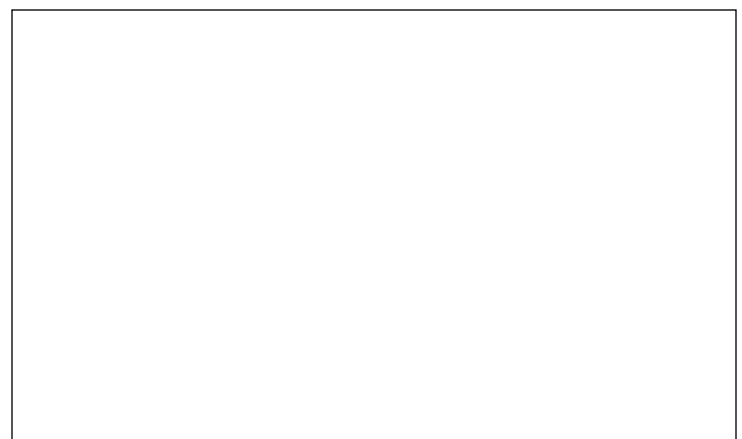
www.desembuag

Garantie 10 ans
Estimation gratuite
RBQ: 5590-6192-01



Atelier de savons naturels
Coût 30 \$ (1h30, recette + 2 savons)

NICOLE GANNEVALLE
Tél. : 418-339-3522



CALENDRIER DES ACTIVITÉS

DÉCEMBRE 2014

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
----------	-------	-------	----------	-------	----------	--------

	1	2 Bibliothèque 13h30 à 15h30 Messe <u>9h00</u>	3 Messe C. Héberg. <u>14h30</u> Filles d'Isabelle 16h00 Chavigny <u>Déchets</u>	4 Âge d'Or 13h00 Bibliothèque 18h30 à 20h30	5 Baseball poche 11h30 diner de Noël <u>De retour le 9 janvier 2015</u> <u>Noël du Pauvre</u> 19h00 à 22h00	6 Bibliothèque 10h à 12h00
7 Adace <u>St-Casimir</u> 11h00 Messe <u>St-Thuribe</u> 11h00	8 <u>Conseil mun. et Adoption du Budget 2015</u> <u>20h00</u>	9 Bibliothèque 13h30 à 15h30 Ouvrir 13h00 à 15h00 <u>Récupération</u>	10 Messe C. Héberg. <u>14h30</u> Fermières 17H30 Souper au Bar la Taverne	11 Âge d'Or 13h00 Bibliothèque 18h30 à 20h30	12	13 Bibliothèque 10h à 12h00
14 Messe <u>St-Casimir</u> 11h00	15	16 Bibliothèque 13h30 à 15h30 Ouvrir 13h00 à 15h00 Messe <u>9h00</u>	17 Messe C. Héberg. <u>14h30</u> <u>Déchets</u> <u>Matières</u> <u>organiques</u>	18 Âge d'Or 12h00 diner 13h00 activités <u>De retour le 8 janvier 2015</u> Bibliothèque 18h30 à 20h30	19	20 Bibliothèque FERMÉE <u>De retour le 6 janvier 2015</u>
21 Adace <u>St-Casimir</u> 11h00 Messe <u>St-Thuribe</u> 11h00	22 Bureau municipal FERMÉ	23 Bureau municipal FERMÉ Ouvrir FERMÉ <u>Récupération</u>	24 Bureau municipal FERMÉ Messe <u>St-Casimir</u> 19H30	25 Bureau municipal FERMÉ NOËL	26 Bureau municipal FERMÉ	27
28 Messe <u>St-Casimir</u> 11H00	29 Bureau municipal FERMÉ	30 Bureau municipal FERMÉ Ouvrir FERMÉ	31 Bureau municipal FERMÉ Messe <u>St-Thuribe</u> 16H00 <u>Déchets</u>			